

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation concernant les Commissions Interdisciplinaires du CNRS (CID):

En préambule, le Conseil scientifique regrette d'avoir reçu les documents de travail seulement deux jours avant le séminaire sur l'interdisciplinarité du 8 juillet 2020. Il n'a, de ce fait, pas pu se prononcer en toute connaissance de cause sur les propositions de nouvelles CID. Les documents de travail (un fichier de 17 diapositives) font état de propositions de création pour 5 commissions interdisciplinaires (CID), sans fournir d'informations ni de détails sur les communautés scientifiques qui seraient concernées. Une justification très succincte est donnée en 3 diapositives pour deux d'entre elles. Concernant les 4 CID actuelles, des propositions sont indiquées, telles que le changement de l'institut actuel (INP) de rattachement de la CID 54.

Cette situation est d'autant plus regrettable que le CS avait été saisi par le Président du CNRS d'une réflexion sur l'interdisciplinarité. Le CS regrette que les moyens ne lui aient pas été donnés d'exercer sa mission d'expertise. En particulier, le Conseil scientifique demande à avoir un réel échange avec les acteurs compétents sur la proposition de CID « *Sciences et données* » afin de pouvoir donner un avis éclairé. Concernant les autres propositions, le CS trouve la proposition de CID « *Océan* » trop vaste et celle intitulée « *Matériaux* » trop peu précise. La CID « *Informatique et technologies quantiques* » semble très prospective et le CS propose qu'un groupement de recherche consacré soit préalablement constitué sur ce sujet. Enfin la CID « *Phénomènes non linéaires* » semble ne pas correspondre à un objectif de CID, puisqu'elle se concentre sur les applications plus que sur les concepts.

En ce qui concerne les CID actuelles, le CS recommande leur maintien. Concernant la CID53 son maintien est privilégié avec un nouvel intitulé, par exemple « *Science et société* », « *Science en société* » ou « *Sciences et controverses* ». Le CS note également que les perspectives proposées par la CID 54 « *Sciences et technologies pour le vivant* » sont très pertinentes et nécessitent de conserver son pilotage par l'INP, afin que les thématiques restent aussi ouvertes que possible, en particulier à la chimie et l'informatique. Le CS suggère éventuellement un co-pilotage de cette CID (INP/INSB).

Enfin, le CS recommande de raccourcir le mandat des sections et CID à quatre ans au lieu de cinq. Le CS recommande en outre que les CID se voient reconnaître une mission d'examen des demandes d'avancement de grade (CRCN>CRHC, DR2>DR1, DR1>DRCE1, DR1, DRCE2) pour les chercheuses et chercheurs qui leur sont rattachés.

Texte adopté à l'unanimité le 08 juillet 2020

Dorothee BERTHOMIEU
Présidente du Conseil scientifique

Destinataires :

- M. Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, Directeur Général délégué à la science
- Mme Martina KNOOP directrice de la MITI
- M. Olivier COUTARD, Président de la CPCN
- M. Dmitry PEAUCELLE, Coordinateur de la C3N.
- M. André LE BIVIC, directeur de l'INSB, M. Nicolas ARNAUD directeur de l'INSU, Mme Stéphanie THIEBAULT directrice de l'INEE, M. Jacques MADDALUNO directeur de l'INC, M. Francois-Joseph RUGGIU directeur de l'INSHS, Mme Astrid LAMBRECHT directrice de l'INP, M. Ali CHARARA directeur de l'INS2I, M. Reynald PAIN directeur de l'IN2P3, M. Jean-Yves MARZIN directeur de l'INSIS, M. Pascal AUSCHER directeur de l'INSMI.
- Mme Claudine GILBERT, présidente du CS INP, M. Olivier DRAPIER, président du CS IN2P3, M. Serge SIMOENS, président du CS INSIS, Mme Beatrice MARTICORENA, présidente du CS INSU, M. Olivier SANDRE, président du CS INC, Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, présidente du CS INSHS, M. Yaël GROSJEAN, président du CS INSB, Mme Isabelle QUEINNEC, présidente du CS INS2I, Mme Patricia GIBERT, présidente du CS INEE, M. Rémi CARLES, président du CS INSMI